

2 juin 2011

Débat thématique sur l'économie verte, une passerelle vers le développement durable

« Quand il s'agit de développement durable, l'économie verte est la voie à suivre »

Depuis la Conférence des Nations Unies sur l'environnement et le développement (CNUED) qui s'est tenue à Rio de Janeiro (Brésil) en 1992, le principe directeur concernant les activités de développement et de coopération à travers le monde est « développement durable ». Cet objectif à atteindre se définit de la façon suivante : le développement durable se caractérise par la réalisation simultanée de développement économique, développement social et protection de l'environnement.

Bien que le modèle de développement économique dominant ait conduit à des améliorations du bien-être de l'homme, il a également généré dans certains cas une croissance économique inégale, des inégalités sociales et des dommages environnementaux. Ces carences découlent d'une série de défaillances du marché et des institutions dans le système en vigueur. Les personnes dont la subsistance dépend des ressources naturelles sont souvent exclues des processus de prise de décisions qui régissent ces ressources.

L'« économie verte » vise à revoir le marché systémique et les lacunes institutionnelles du modèle de développement dominant et ainsi faire de l'économie un outil plus efficace pour parvenir à un développement durable. L'économie verte se compose d'un éventail d'approches en matière de politique publique (les dépenses, les taxes, les règlements, les réformes institutionnelles, etc.) et des actions du secteur privé que le marché fixe. Les approches et les actions les plus appropriées varieront selon les pays en fonction de leur stade actuel de développement économique, de leur base de ressources naturelles, de leur capital humain et social et d'autres conditions.

L'économie verte dans le contexte du développement durable et l'éradication de la pauvreté est l'un des deux thèmes majeurs de la prochaine Conférence des Nations Unies pour le développement durable (Rio +20) en 2012. Mais il reste encore de nombreuses questions : quelles sont les caractéristiques de l'économie verte? Quels sont les obstacles à la réalisation de l'économie verte? Compte tenu des leçons tirées d'exemples concrets, comment un pays en transition se dirige vers une économie verte? Comment l'économie verte peut constituer une filière de développement durable?

Objectif et résultats attendus

Ce débat thématique informel de l'Assemblée générale met en évidence les liens entre l'économie verte, le développement économique, l'éradication de la pauvreté et la protection de l'environnement. Il vise à renforcer la compréhension de la notion « économie verte » et d'examiner de quelle manière la communauté internationale, les États Membres et les collectivités locales peuvent suivre la voie vers une économie verte. Les réunions et les dialogues interactifs permettent aux délégués et autres participants de discuter des défis et stratégies pour promouvoir cette économie.

Déclarations

Discours d'ouverture du Président